

Ce parcours est financé par la Région Ile de France et le Fonds Social Européen. Il a pour but de favoriser l'insertion professionnelle durable des franciliens : jeunes de 16 à 25 ans et demandeurs d'emploi.

Objectifs

- Élaborer et valider un projet professionnel réaliste
- Acquérir ou perfectionner les compétences de base nécessaires pour réussir la suite du parcours
- Développer l'autonomie dans la gestion de la vie professionnelle
- Améliorer les capacités d'apprentissage et de travail en groupe

Publics

Jeunes 16 à 25 ans sortis du système scolaire sans diplôme
Demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés
Bénéficiaires du RSA

Prérequis

- Posséder un niveau A1 minimum en français (selon le référentiel CECRL)

Durée de la formation

Chaque parcours est individualisé. La durée du parcours est déterminée en fonction des

besoins de chaque stagiaire dans la cadre suivant :

- au minimum 70 heures
- au maximum 945 heures au total
- au maximum 420 heures en entreprise

Lieu de réalisation

199 rue des Pyrénées 75020 Paris – Métro Gambetta (ligne 3)

Modalités d'inscription et délais d'accès

- Participation à une information collective, après orientation de la Mission locale ou de Pôle Emploi
- Validation des prérequis en entretien individuel après l'information collective
- Intégration dans le SAS dans un délai d'une semaine
- Les SAS sont organisés toutes les 2 semaines

Calendrier

Entrées et sorties permanentes jusqu'au 31 juillet 2021

Tarif

Ce parcours est financé par la Région Ile de France et le Fonds Social Européen. La formation est gratuite et rémunérée pour tous les stagiaires. Le Pass Navigo est gratuit pour les moins de 26 ans.

La rémunération est cumulable avec le RSA ou la Garantie Jeunes.

Indicateurs de résultats

- Taux de projet validé : 89 %
- Taux de sorties positives, emploi, contrat en alternance, formation : 75 %
- Taux de satisfaction : 92 %

Contenu détaillé

Le parcours comprend 4 modules généraux, des modules optionnels des modules spécifiques, des stages en entreprise.

- Unité 1 : Projet professionnel
- Unité 2 : Communication écrite et orale
- Unité 3 : Technologies de l'information et de la communication
- Unité 4 : Anglais
- Modules optionnels : Projet collectif, Remise à niveau en situation professionnelle
- Stages en entreprise : Découverte d'un métier en situation réelle, Validation du projet professionnel
- Acquisition de compétences complémentaires : Sécurité et santé au travail (SST) Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP), Attestation de Sécurité Routière (ASR)

Modalités d'évaluation

- Première évaluation lors du SAS afin de repérer les acquis et les compétences, de déterminer les besoins et de construire le parcours personnalisé et modulable. Le contrat de formation est co construit avec le stagiaire.
- Évaluation intermédiaire à mi-parcours afin de mesurer la progression individuelle de chaque stagiaire, d'apporter les ajustements éventuels nécessaires au parcours élaboré initialement, de co valider les ajustements de parcours
- Évaluation finale en fin de parcours afin de valider les aptitudes, compétences transversales et compétences professionnelles acquises et maîtrisées.
Chaque évaluation est accompagnée d'un entretien individuel pour susciter un échange pédagogique avec le stagiaire.

*Les aptitudes et compétences à développer ou à acquérir tout au long du parcours sont indiquées sur la Carte de Compétences Régionale : les 12 axes et les 4 cercles
Les outils d'évaluation sont construits sur la base des axes et cercles de la CCR.*

Modalités de validation

Remise de l'attestation de fin de parcours incluant la carte des compétences indiquant la

progression, les compétences et aptitudes acquises sur les 12 axes de compétences et les 3 cercles.
Remise des attestations des diplômes obtenus : ASR, SST PRAP.

Méthodes pédagogiques

- Individualisation des parcours
- Suivi personnalisé : entretiens réguliers
- Utilisation d'une approche interactive et positive d'apprentissage
- Alternance d'apports pratiques et d'appropriations personnelles : exercices, quizz, autoévaluations, mises en situations concrètes, training
- Développement de la capacité à travailler en groupe, en sous-groupe et en autonomie
- Diversification des supports et outils de formation : vidéos, exercices en ligne, plate- forme elearning

Suites de parcours

A la fin du parcours, les stagiaires ont un plan d'action précis, par étapes, pour mettre en œuvre leur projet professionnel

- Emploi CDD ou CDI
- Contrat en alternance : professionnel ou apprentissage

- Formation certifiante ou qualifiante, étape nécessaire pour acquérir les compétences nécessaires à la réalisation du projet professionnel

Mesures mise en place pour éviter le décrochage

- Entretiens individuels réguliers
- Écoute bienveillante de l'ensemble de l'équipe
- Aide à la recherche de stage en entreprise
- Une équipe de formateurs expérimentés et disponibles

Mise en place de la politique d'inclusion du public en situation de handicap

- Les locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap
- Le référent handicap assure l'accueil et le suivi de la personne handicapée en continu dans le centre de formation
- Remise du livret d'accueil PSH